

Procès-verbal de la 2^e séance du conseil d'établissement
tenue le lundi 7 février 2022 à 18 h 30
Réunion en ligne

Présents	Absents	Public	Invités
<p>M. Abdel Hakim Touhmou, président M. Ahmed Abouelmagd, parent substitut Mme Asma Baalbaki, technicienne d'éducation spécialisée Mme Cécile Agueue Assine, enseignante Mme Djamila Bilal, parente Mme Fatima Sennane, enseignante M. Hugo Desmeules, parent M. Mohsen Hidri, parent Mme Patience Sondengam, parente substitut M. Ridha Lahiouel, vice-président</p> <p align="center">Équipe de direction :</p> <p>Mme Nathalie Blanchet M. Olivier Veilleux</p>	<p>Mme Dominique Chênevert, enseignante (absence motivée) M. Driss El Wafi, parent substitut Mme Évangelia Palatsoukas M. Lassaad Bouaziz, parent (absence motivée) M. Mourad Mardassi, parent, substitut M. Redouane Namoune, parent substitut Mme Sophie Sénécal, enseignante</p>		Aucun
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE			Suivi à faire
<p>M. Abdel Hakim Touhmou vérifie le quorum et ouvre la séance à 18 h 36. Il profite de l'occasion de la semaine des enseignants pour remercier tous les enseignants pour le travail qu'ils font envers les enfants particulièrement, en ces temps de crise sanitaire, puis rappelle aux membres l'importance de confirmer par courriel leur présence ou absence à une réunion du conseil d'établissement</p>			

(CÉ). Mme Nathalie Blanchet indique que Mme Fatima Sennane est désignée secrétaire de la séance.	
---	--

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	Suivi à faire
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2021 4. Suivi au procès-verbal du 6 décembre 2021 5. Dossiers d'approbation ou d'adoption <ol style="list-style-type: none"> 5.1 Sorties éducatives 6. Dossiers d'information <ol style="list-style-type: none"> 6.1 Projet éducatif 6.2 Budget de l'école 6.3 Service de garde (SDG) 6.4 Services éducatifs complémentaires 6.5 Consultation obligatoire des élèves : résultats 6.6 Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) 7. Dossier de consultation 8. Dossier du comité de parents 9. Affaires diverses 10. Période réservée au public 11. Levée de la séance <p>Proposé par Mme Fatima Sennane. Appuyé par M. Ridha Lahiouel. Adopté à l'unanimité.</p>	

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2021	Suivi à faire
<p>Proposé par M. Abdel Hakim Touhmou. Appuyé par Mme Asma Baalbaki. Adopté à l'unanimité.</p>	

<p>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> Communication aux membres du conseil d'établissement (CÉ) une version papier de la régie interne, ainsi que les nouveaux feuillets du ministère de l'Éducation : comme prévu, Mme Nathalie Blanchet a communiqué à tous les membres une version papier de la régie interne. Les parents la trouveront dans le sac d'école d'un de leurs enfants. Elle a envoyé à l'imprimerie du centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) une demande d'impression des nouveaux feuillets 1 et 2 du ministère de l'Éducation. Communication aux membres la nouvelle date proposée pour la sortie éducative des groupes 11 et 12 au centre des sciences de Montréal : pour la reprogrammation de la sortie des groupes 11 et 12 au centre des sciences de Montréal, Mme Nathalie Blanchet précise qu'elle est en attente d'une nouvelle date proposée qu'elle communiquera aux membres aussitôt qu'elle l'aura reçu. Changement aux règles de fonctionnement du service de garde (SDG) : Mme Nathalie Blanchet souligne que les frais de garde des journées de lundi, mardi, jeudi et vendredi pour la fratrie passeront à 2 \$ uniquement à partir de janvier 2022. Elle précise que cette nouvelle tarification ne peut pas être rétroactive et invite les nouveaux parents à demander le guide en format papier. Signature et envoi aux personnes et instances concernées de la résolution adoptée concernant la lutte contre la circulation des armes à feu, la violence et les crimes qui sont dans la région métropolitaine de Montréal : M. Abdel Hakim Touhmo indique qu'il a signé et communiqué la résolution à tous les destinataires qu'il avait nommés et qu'il y a des personnes qui l'ont déjà contacté pour le suivi. Il précise qu'en ce moment le sujet est en discussion au sein du comité de parents. Communication des liens de la formation et du formulaire d'attestation aux membres : Mme Nathalie Blanchet confirme l'envoi des liens en question. 	<p align="center">Suivi à faire</p>
<p>5. DOSSIERS D'APPROBATION OU D'ADOPTION</p> <p>5.1. Sorties éducatives</p> <p>Sortie des groupes de 1^{er} cycle à la maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce le 22 mars 2022 : 89 élèves, les titulaires et la spécialiste en art dramatique. Coût de l'activité : 15 \$ par élève. Sortie financée par la mesure fonds 6. Proposé par Mme Djamila Bilal. Appuyé par Mme Cécile Agueue Assine. Approuvé à l'unanimité.</p> <p>Sortie des groupes 51, 52, 53-63, 61, 62 et A30 au centre des sciences de Montréal le 21 avril 2022 : 92 élèves et 6 titulaires. Coût de l'activité : 9,90 \$ (approximativement) pour le transport et 12,50 \$ pour la visite du site. Sortie financée par l'enveloppe « Jeune Public ». Proposé par Mme Asma Baalbaki. Appuyé par M. Hugo Desmeules. Approuvé à l'unanimité.</p>	<p align="center">Suivi à faire</p>
<p>6. DOSSIERS D'INFORMATION</p> <p>6.1. Projet éducatif</p> <p>Mme Nathalie Blanchet annonce que l'équipe-école a repris les travaux au mois le 26 janvier 2022, et ce, après leur mise en pause à cause de la situation sanitaire</p>	<p align="center">Suivi à faire</p>

actuelle, et précise que des moyens ont été ciblés pour atteindre les objectifs du projet éducatif. Elle rappelle que l'analyse de la situation et l'identification des grands objectifs ont été réalisées durant l'année scolaire 2018-2019.

6.2. Budget de l'école

Mme Nathalie Blanchet indique que de façon globale et générale (incluant le service de garde) le budget de fonctionnement de l'école est en bonne posture. Elle précise que malgré le contexte pandémique, elle a commencé l'année scolaire avec aucun déficit et qu'il n'y a aucun souci quant aux dépenses quotidiennes de l'école. Elle précise que l'école a les capacités financières nécessaires pour répondre aux besoins des élèves. Mme Nathalie Blanchet se donne l'objectif d'arriver à l'équilibre budgétaire.

Mme Nathalie Blanchet explique tous les fonds et toutes les enveloppes disponibles :

- . Le fond 1 est le fond des dépenses courantes de l'école. Mme Nathalie Blanchet précise que malgré qu'il y a des chiffres négatifs, au bout du compte, aucun déficit n'est enregistré.
- . L'école Saint-Pascal-Baylon étant une école défavorisée, elle a le fond 7 de l'école montréalaise qui permet de payer des sorties éducatives et culturelles aux élèves.
- . Le fond 8 d'opération solidarité permet aux élèves de recevoir du lait et des collations.

Plusieurs enveloppes permettent d'offrir des services aux élèves et au personnel de l'école :

- . La nouveauté « entente FAE » qui vise la diminution de la tâche de surveillance des enseignants qui est attribuée au personnel du SDG.
- . L'accompagnement du personnel du SDG par des conseillères pédagogiques.
- . Le paiement de remplaçants vu le manque de personnel au SDG.
- . Investissement dans un projet sur lequel travaillent les 2 enseignantes de préscolaire 4 ans en collaboration avec les parents.
- . Le salaire des 2 éducateurs qui accompagnent les enseignantes du préscolaire 4 ans.

Mme Nathalie Blanchet ajoute qu'il y a aussi des sommes dédiées pour les livres de la bibliothèque et pour les tableaux interactifs.

6.3. Service de garde

La question de la tarification a été abordée au point 4.

6.4. Services éducatifs complémentaires

Mme Nathalie Blanchet souligne ce qui suit :

- . Présence de deux (2) techniciennes en éducation spécialisée fait une grande différence en termes de prévention.
- . Une orthopédagogue est en arrêt de travail, ce qui oblige à revoir la distribution des services.
- . Avoir un enseignant en soutien linguistique (5 jours/semaine) est un avantage vu que les élèves sont en apprentissage d'une langue.

6.5. Consultation obligatoire des élèves

Mme Nathalie Blanchet explique que comme le questionnaire devait être refait, il rentre dans la catégorie consultation concernant le climat social dans l'école. Elle explique les résultats obtenus et indique que le phénomène se concentre plus sur la cour d'école, c'est là où les élèves disent se sentir moins à l'aise, vient ensuite le gymnase, puis les déplacements, mais les deux TES font beaucoup de prévention.

M. Abdel Hakim Touhmo se demande si les élèves avaient compris les questions avant de répondre.

M. Oliver Veilleux annonce que les enseignants devaient expliquer les questions aux élèves.

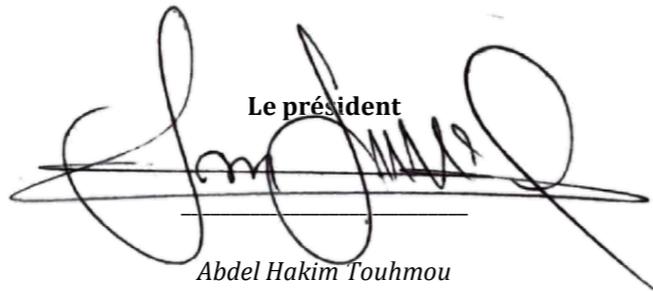
Mme Cécile Aguegne Assine précise que l'année passée, au moment d'administrer le questionnaire, tous les mots qui n'étaient pas compris par les élèves ont été expliqués.

M. Olivier Veilleux indique que la compilation a été faite par la charte de recherche et bien être de Laval qui a préparé et envoyé le questionnaire aux écoles.

<p>M. Ridha Lahiouel s'interroge quant à la façon dont s'est fait l'échantillonnage. M. Olivier Veilleux précise que ce sont les élèves de 4^e à 6^e années qui étaient présents cette journée-là. Mme Nathalie Blanchet indique que le personnel de l'école est aussi frappé par les résultats du questionnaire. Pour cela, elle compte organiser une rencontre à ce sujet. Elle ajoute que les deux TES de l'école organisent des ateliers de prévention pour sensibiliser les élèves sur l'utilisation du numérique. M. Abdel Hakim Touhmou indique qu'il est aussi assez étonné par les résultats et par la façon de voir les choses des élèves. Il ajoute que c'est un tableau intéressant du climat de l'école et qu'il y a certains moyens à mettre en œuvre le plus rapidement pour traiter certains problèmes. M. Ridha Lahiouel se questionne sur ce que pense l'équipe-école de ces résultats. M. Abdel Hakim Touhmou rappelle que ce soir la discussion tourne autour du point de vue des élèves, mais les enseignants sont aussi concernés et peuvent donner leur avis.</p> <p>6.6. Programme d'enseignement des langues d'origine M. Abdel Hakim Touhmou se demande s'il y a possibilité d'avoir un état de la situation vu que c'est un programme important pour les élèves allophones qui a son historique au niveau de l'école. Mme Nathalie Blanchet indique que n'ayant aucune information concernant cela, elle a relayé l'information au sein du CSSDM, mais elle pense que pour le restant de l'année scolaire ce programme ne pourra pas être accordé.</p>	
<p>7. DOSSIER DE CONSULTATION</p>	<p>Suivi à faire</p>
<p>Aucun sujet n'est traité à ce point.</p>	
<p>8. DOSSIER DU COMITÉ DE PARENTS M. Abdel Hakim Touhmou annonce que Regroupement des comités de parents autonomes du Québec a déposé en Commission parlementaire un mémoire sur le projet de loi no. 9, Loi sur le protecteur national de l'élève (créant un organisme appelé « protection nationale de l'élève »), et ce, le 19 janvier 2022. Il ajoute que l'important est de s'assurer que le projet de loi permet d'offrir un service professionnel, cohérent et équitable pour tous, partout au Québec et que l'intérêt est d'avoir un service au caractère neutre et transparent, d'une réelle notoriété et accessibilité, et avec l'assurance d'un vrai impact des décisions rendues. Il annonce que M. Mathieu Desjardins, directeur de service au CSSDM, a été invité à faire une présentation sur l'ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans. Ils ont établi le pourcentage d'enfants selon le milieu d'où ils viennent : 19 % viennent des garderies en milieu familial, 23 % des centres de la petite enfance, 24 % des garderies privées et 35 % viennent d'ailleurs. M. Abdel Hakim Touhmou qu'ils ont discuté du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) : tableau qui contient plusieurs sections. Il fonctionne par secteur d'analyse de chaque école, avec la capacité, par secteur favorisé ou défavorisé incluant le nombre des élèves inscrits et déclarés, l'ordre de l'enseignement dispensé, la destination de l'immeuble et les prévisions d'effectifs scolaires. Le Comité de parents a eu deux rencontres depuis la dernière séance du CÉ et la prochaine aura lieu sous peu.</p>	<p>Suivi à faire</p>
<p>9. AFFAIRES DIVERSES</p>	<p>Suivi à faire</p>
<p>Aucun sujet n'est traité à ce point.</p>	
<p>10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC</p>	<p>Suivi à faire</p>

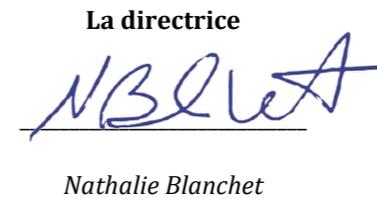
<p>M. Ridha Lahiouel se demande comment l'école réagit dans le cas d'un élève qui subit un accident. Mme Nathalie Blanchet indique que c'est toujours l'enseignant titulaire de l'enfant qui doit rentrer en contact avec le parent, sauf si l'incident arrive durant la période du dîner ou au SDG, à ce moment-là, c'est l'éducatrice qui est en charge du groupe ou la responsable du service de garde qui doit le faire. La direction peut aussi contacter le parent dans le cas où la situation le demande. Mme Nathalie Blanchet ajoute que dans une situation d'accident majeur, un rapport d'accident est envoyé au comité de gestion de l'île de Montréal à des fins de statistiques. Mme Djamila Bilal rejoint le questionnement de M. Ridha Lahiouel et signale que parfois un enfant se plaint qu'il a mal, mais il n'est pas pris au sérieux. M. Abdel Hakim Touhmou rappelle que les parents peuvent communiquer avec l'enseignant dans le cas où ils ne reçoivent pas l'information.</p>	
<p>11. LEVÉE DE LA SÉANCE</p>	<p>Suivi à faire</p>
<p>L'ordre du jour étant épuisé, M. Abdel Hakim Touhmou remercie tous les membres et déclare que la séance est close à 19 h 48.</p>	

Le président



Abdel Hakim Touhmou

La directrice



Nathalie Blanchet